

**LES AGREGATS**

Sur le TRM, les commentaires d'information pour agréger des supports sont limités à un nombre maximum de caractères.

Afin de faciliter le travail des services de la DEEP, vous devez compléter le tableau suivant et le transmettre, uniquement à l'adresse courriel : [ce.deep@ac-creteil.fr](mailto:ce.deep@ac-creteil.fr), jusqu'au **26 février 2017**, dernier délai.

<b>AGREGATS</b>					
ETABLISSEMENT : ( <i>nom et commune</i> )					
RNE :	DISCIPLINE PRINCIPALE	QUOTITE HORAIRE	RNE :	DISCIPLINE SECONDAIRE	QUOTITE HORAIRE
<i>Ex : 093.....</i>	<i>Espagnol</i>	<i>10h</i>	<i>093.....</i>	<i>Lettres espagnol</i>	<i>8h</i>

Pour information, il est impossible d'agrèger :

- des disciplines différentes
- 3h de maths au CLG + 3h de maths au lycée (*l'ensemble est inférieur au mi-temps*)
- 5h +4h de lettres au CLG et 5h de lettres au lycée (*il faut au préalable regrouper les 9h du CLG en un seul poste sur le TRM, pour les agréger aux 5h du lycée*)